



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600505-20231218-171-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023

Affichage : 21/12/2023

L'An deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le mardi 12 décembre 2023.

Etaients présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUITE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUITE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, BLONDEL Jacques, Conseiller Suppléant de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de Goderville, MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SEMENT Christelle, Conseillère Suppléante de VIRVILLE

Pouvoirs de :

- M. VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUITE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUITE,
- M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,

Excusé :

- M. JEZEQUEL David, Maire d'HOUCQUETOT,

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale et Mme HANIN Anne-Sophie, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : M. MALO Jean-Claude

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	21
Nombre de votants	41

Délibération n° 171/2023

OBJET : AUTORISATION SIGNATURE PROTOCOLE D'ACCORD POUR ECHANGE FONCIER



Délibération n° 171/2023

OBJET : AUTORISATION SIGNATURE PROTOCOLE D'ACCORD POUR ECHANGE FONCIER

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Campagne de Caux ;

Considérant que pour réaliser les travaux du giratoire Auberville la Renault / Saussezemare en Caux sur la RD 925, le Département de la Seine Maritime a besoin des parcelles cadastrées A 21, 22 et ZB 5p sur la commune d'Auberville la Renault et cadastrées A26p et 634p sur la commune de Saussezemare en Caux et propriétés du GFA de la Couarde,

Considérant que le GFA de la Couarde souhaite en échange les parcelles cadastrées A 27 sur la commune de Saussezemare en Caux et ZE 81 sur la commune de Bretteville du Grand Caux et appartenant à la Communauté de Communes Campagne de Caux,

Considérant que pour satisfaire cet échange, la Communauté de Communes Campagne de Caux doit céder à la SAFER les parcelles ci-dessus référencées dont elle est propriétaire et d'une surface globale de 1ha62a79ca pour un montant de 13 000 €,

Considérant que les frais de notaire seront à la charge de la SAFER,

Considérant que les frais de remise en état seront à la charge du Département de la Seine Maritime,

Considérant la réception du protocole d'accord pour échange foncier du Département de la Seine Maritime le 9 Novembre 2023,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'AUTORISER** le président à signer le protocole d'accord pour échange foncier et tous documents relatifs à cette affaire ;
- **D'INSCRIRE** le montant des recettes au budget général.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE